



ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2740, avenue Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500
ecolesamueldechamplain.ca

Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries
Québec

AVIS DE CONVOCATION

Aux parents des élèves fréquentant l'école secondaire Samuel-De Champlain

OBJET : Assemblée générale annuelle des parents

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique, nous vous invitons à l'assemblée générale des parents qui se tiendra le mardi 12 septembre 2023, à 18h00, à l'auditorium de notre école.

Prendre note que **seuls les membres du personnel désignés sur le conseil d'établissement** pourront par la suite devenir admissibles au processus d'élections pour siéger au Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries. Pour les parents, **seuls les parents élus à titre de représentant au comité de parents** pourront par la suite devenir admissibles au processus d'élections pour siéger au Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries. Les substituts, quant à eux, ne sont pas admissibles au processus d'élections pour le Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries.

Nous vous attendons en très grand nombre. Au plaisir de vous y voir!

Nadine Gauthier
Directrice

À L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale des parents du 12 septembre 2023;
3. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 13 septembre 2022;
4. Détermination des objectifs de l'assemblée et rôle du Conseil d'établissement ;
5. Rapport annuel 2022-2023;
6. Procédure d'élection aux postes de représentants au Conseil d'établissement ;
7. Élections aux postes de représentants au Conseil d'établissement ;
 - 7.1 Mandats de deux ans
 - 7.2 Mandats d'un an
8. Élection des parents substituts au Conseil d'établissement ;
9. Élection au poste de représentant au Comité de parents ;
10. Élection d'un substitut au Comité de parents ;
11. Formation d'un organisme de participation des parents ;
12. Levée de l'assemblée.



ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2740, avenue Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500
ecolesamueldechamplain.ca

Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries
Québec

ÉLECTION DES MEMBRES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Vous avez le goût et l'intérêt d'en savoir plus sur l'éducation donnée aux élèves à l'école secondaire Samuel-De Champlain?

La Loi sur l'instruction publique offre justement aux parents, aux membres du personnel, aux élèves ainsi qu'aux membres de la communauté de nombreuses occasions de jouer un rôle actif à l'école et au Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries.

À l'école

➤ **Le Conseil d'établissement**

Le Conseil d'établissement a un rôle décisionnel à l'école. Il a la responsabilité de toutes les questions entourant la vie à l'école dont le projet éducatif.

Le Conseil d'établissement est constitué des membres suivants :
Huit représentants des parents, six représentants des enseignants, un représentant du personnel de soutien, un représentant du personnel professionnel non-enseignant, un représentant de la communauté, deux représentants des élèves (maximum : 20 personnes).

➤ **L'organisme de participation des parents**

Les parents qui le désirent peuvent aussi former, à l'école, un organisme de participation des parents.

Cet organisme peut être consulté par les parents qui siègent au Conseil d'établissement afin de donner leur avis sur plusieurs dossiers nécessitant une plus grande consultation des parents.

Au Centre de services scolaire

➤ **Le Comité de parents**

Le comité compte un parent pour chacune des écoles du territoire, ce sont des personnes qui siègent déjà au Conseil d'établissement de l'école.

➤ **Le Conseil d'administration**

Le conseil d'administration sera chargé d'administrer les affaires du centre de services scolaire dans le but d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative.

Nous avons besoin de votre collaboration. Nous vous invitons à vous présenter en grand nombre à notre assemblée générale.

Nadine Gauthier
Directrice